RML AGRF

Rôle du diététicien

Sur prescription du médecin généraliste, le diététicien dispense des séances de diététique aux patients pris en charge par un trajet de soins diabète de type 2.

- 2 séances de min. 30 minutes par année civile.

Le patient bénéficie d'un remboursement préférentiel. Seul le ticket modérateur reste à sa charge.